

BREDERODE  
Société anonyme  
32 Boulevard Joseph II à 1840 Luxembourg  
RCS B 174.490

## **Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 19 janvier 2015**

La séance est ouverte à dix heures, au siège social.

La séance est présidée par Monsieur Pierre VAN DER MERSCH, président du conseil d'administration.

Le président rappelle préalablement que la présente assemblée générale a pour objet principal d'approuver, conformément à l'article 704 du Code des sociétés belge rendu applicable à la fusion transfrontalière par l'article 772/1 du même Code, les derniers comptes annuels de la société anonyme de droit belge Brederode, dont le siège social était situé à Waterloo, et qui a été absorbée par la présente société anonyme de droit luxembourgeois Brederode en raison de la fusion transfrontalière qui a pris effet le 19 juillet 2014.

Le président désigne comme scrutateurs Madame Anne VERBEECK et Monsieur Frédéric WAUCQUEZ et comme secrétaire Monsieur Axel VAN DER MERSCH, administrateur.

Messieurs Bruno COLMANT, Michel DELLOYE et Luigi SANTAMBROGIO sont excusés.

Monsieur Philippe DE HARLEZ DE DEULIN, représentant de la société Mazars – Réviseurs d'entreprises, commissaire de la société de droit belge Brederode, est joignable par téléphone pendant toute la durée de l'assemblée.

Les actionnaires présents ou leur mandataire ont signé la liste des présences, annexée au présent procès-verbal. Lorsqu'un actionnaire est représenté à l'assemblée en vertu d'une procuration, l'original de celle-ci est annexée à la liste des présences.

Le président constate, d'après la liste des présences, que sont présents ou valablement représentés, 8 actionnaires possédant ensemble 16.872.878 actions, soit 59,40 % du nombre total des actions.

Le Président dépose sur le bureau une copie du Mémorial C-3939 du 19 décembre 2014 (p. 189068-189069) et du Luxemburger Wort du 19 décembre 2014 (p. 89) contenant l'avis de convocation à l'assemblée, ainsi qu'un exemplaire de la lettre qui a été adressée, avec un exemplaire du rapport de gestion et des comptes statutaires de Brederode (Belgique) au 19 juillet 2014, aux administrateurs et au commissaire le 19 décembre 2014. Il invite les scrutateurs à parapher ces documents.

L'avis de convocation ainsi que le rapport de gestion et les comptes statutaires de Brederode (Belgique) au 19 juillet 2014 ont été mis en ligne sur le site internet de Brederode à dater du 18 décembre 2014.

Aucun actionnaire n'a requis l'inscription de sujets à traiter à l'ordre du jour ni déposé des propositions de décision concernant des sujets à traiter inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour. Aucun actionnaire n'a posé de question par écrit.

L'assemblée constate qu'elle est dès lors régulièrement constituée pour délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du conseil d'administration de la société anonyme de droit belge Brederode, dont le siège social était situé Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo, sur l'exercice social clôturé le 19 juillet 2014
2. Rapport du commissaire de la société anonyme de droit belge Brederode sur l'exercice social clôturé le 19 juillet 2014
3. Approbation des comptes annuels de la société anonyme de droit belge Brederode arrêtés au 19 juillet 2014

Propositions de décisions : *« L'assemblée générale approuve les comptes annuels de la société anonyme de droit belge Brederode au 19 juillet 2014. »*

*« L'assemblée générale approuve l'imputation de la perte de l'exercice sur le bénéfice reporté et décide de reporter à nouveau le solde du résultat. »*

4. Décharge aux administrateurs de la société anonyme de droit belge Brederode

Proposition de décision : *« Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société anonyme de droit belge Brederode pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2014. »*

5. Décharge au commissaire de la société anonyme de droit belge Brederode

Proposition de décision : *« Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge au commissaire de la société anonyme de droit belge Brederode pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social 2014. »*

6. Rapport de rémunération et commentaire par le comité de rémunération

Proposition de décision : *« L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport de gestion. »*

\*

\* \*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration de la société anonyme de droit belge Brederode, dont le siège social était situé Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo, sur l'exercice social clôturé le 19 juillet 2014

Le rapport écrit du conseil d'administration a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de ce rapport.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant le rapport écrit et présentant notamment les comptes statutaires.

Les administrateurs répondent aux questions qui leur sont posées oralement par les actionnaires.

2. Rapport du commissaire de la société anonyme de droit belge Brederode sur l'exercice social clôturé le 19 juillet 2014

Le rapport écrit du commissaire a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture de ce rapport.

3. Approbation des comptes annuels de la société anonyme de droit belge Brederode arrêtés au 19 juillet 2014

Les comptes statutaires présentent un total du bilan de € 968.335.537,06 (€ 988.309.954,97 au 31 décembre 2013) et une perte de l'exercice à affecter de € 472.406,09 (bénéfice de € 547.563.703,86 au 31 décembre 2013).

Le conseil d'administration propose d'imputer la perte de l'exercice sur le bénéfice reporté, et de reporter le solde à nouveau.

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de la société anonyme de droit belge Brederode au 19 juillet 2014 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2014 et annexés à la convocation.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
<b>POUR</b> 16.872.878	<b>CONTRE</b> 0	<b>ABSTENTIONS</b> 0

- L'assemblée approuve les comptes annuels de la société anonyme de droit belge Brederode au 19 juillet 2014.

L'assemblée approuve la proposition d'affectation.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
<b>POUR</b> 16.872.878	<b>CONTRE</b> 0	<b>ABSTENTIONS</b> 0

- L'assemblée générale approuve l'imputation de la perte de l'exercice sur le bénéfice reporté et décide de reporter à nouveau le solde du résultat.

4. Décharge aux administrateurs de la société anonyme de droit belge Brederode

Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société anonyme de droit belge Brederode pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2014.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
<b>POUR</b> 16.872.878	<b>CONTRE</b> 0	<b>ABSTENTIONS</b> 0

➤ Cette résolution est adoptée.

5. Décharge au commissaire de la société anonyme de droit belge Brederode

Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge au commissaire de la société anonyme de droit belge Brederode pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social 2014.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
<b>POUR</b> 16.872.878	<b>CONTRE</b> 0	<b>ABSTENTIONS</b> 0

➤ Cette résolution est adoptée.

6. Rapport de rémunération et commentaire par le comité de rémunération

Le rapport de rémunération fait partie du rapport de gestion du conseil d'administration ; il a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée.

Le rapport de rémunération est commenté oralement au nom du comité combiné des nominations et des rémunérations.

L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport de gestion.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
<b>POUR</b> 16.861.878	<b>CONTRE</b> 11.000	<b>ABSTENTIONS</b> 0

➤ Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures 38 minutes.

Lecture faite du projet à l'assemblée, le président et les membres du bureau signent le présent procès-verbal. Aucun actionnaire ne demande de signer le procès-verbal.

Fait à Luxembourg, le 19 janvier 2015.

---

Pierre VAN DER MERSCH

---

Axel VAN DER MERSCH

---

Anne VERBEECK

---

Frédéric WAUCQUEZ